

SITUATION EXCEPTIONNELLE

MESURES EXCEPTIONNELLES

CRISE COVID-19

Dans le cadre de la prévention de la propagation du virus COVID-19 nos activités sont aménagées à compter de ce jour :

- Au regard de la situation épidémique et aux mesures de confinement, nous informons notre clientèle que l'entrée en agence est régulée à partir du mardi 24 mars 2020. Ne seront reçus en agences et centres d'affaires que les clients :
 - En attente d'être équipé de carte bancaire.
 - Ne pouvant utiliser les distributeurs de billets automatiques.
- Les clients souhaitant effectuer des versements d'espèces sont priés de contacter l'agence au préalable.
- Les conseillers de clientèle traiteront par téléphone ou par mail toutes vos demandes qui pourront être traitées à distance.
- Nous incitons notre clientèle à effectuer en ligne toutes les opérations courantes (virements, consultation de compte etc..) sur les sites transactionnels :
 - SGBA on line pour la clientèle de particuliers
 - SGBA net entreprise pour la clientèle d'entreprise et de professionnels.

La Direction.